

# L'ÉCLAIR

JOURNAL CATHOLIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

PARAISANT A LYON LE SAMEDI

## ABONNEMENTS :

RHONÉ et départements limitrophes. . . . . 1 an, 6 fr. — 6 mois, 3 fr. 50  
Autres départements. . . . . 1 an, 7 fr. — 6 mois, 4 fr. »  
Étranger . . . . . le port en sus.  
Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> de chaque mois

## RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Rue Mulet, 3, à l'entresol

Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus

Il sera donné un compte rendu des ouvrages envoyés.

## Les ANNONCES seront reçues aux bureaux du Journal

TOUS LES JOURS DE 2 À 4 HEURES, LES DIMANCHES ET FÊTES EXCEPTÉS

Vente en gros : Rue Mulet 8.

SOMMAIRE : BULLETIN POLITIQUE. — COURSE AUX NOUVELLES. — LA VOIX DU PAPE, L. Ducurtyl. — BUDGET DES CULTES. — UNE FÊTE A PARIS, X. — LA RÉVISION, Joseph Véry. — FEUILLETON, Alfred des Essarts. — LA LOI MILITAIRE. — SÉNAT ET PRIÈRES PUBLIQUES, Augustin Rémy. — UNE BELLE COUTUME DISPARUE. — SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE, Jean de Lyon. — BIBLIOGRAPHIE, Gabriel. — VARIÉTÉS, E. R.

## BULLETIN POLITIQUE

Le projet de révision rencontre au Luxembourg une résistance à laquelle le gouvernement ne s'était pas attendu.

Les sénateurs de la Gauche, qui forment la majorité, prendraient aisément leur parti des modifications proposées à la loi qui détermine les conditions de leur élection. Ils abandonneraient même sans trop de peine les inamovibles, pourvu que l'épuration ne portât que sur les membres de la Droite et du Centre gauche dissident.

Mais ils se montrent de moins facile composition en ce qui touche les attributions du Sénat en matière de finances. On a beau leur faire observer que le droit dont on veut les priver est plus apparent que réel, et que la Chambre des députés s'est toujours arrangée et s'arrangera toujours pour avoir le dernier mot, l'argument ne les touche que médiocrement.

Lorsqu'ils consentent à se contenter des quatre derniers jours du mois de décembre pour examiner un budget que la Chambre a gardé dans ses bureaux et ses Commissions pendant huit mois, ils ne sacrifient que leur amour-propre, et il y a longtemps que des sacrifices de cette nature ne leur coûtent plus. Mais, en se laissant déposséder d'un droit, — si décidés qu'ils soient à n'en pas faire usage, — ils diminueraient leur importance aux yeux de leurs électeurs, et perdraient tout prestige dans leurs départements. Ils ont lu dans les journaux que le Sénat deviendrait, après la révision accomplie, une simple *Chambre d'enregistrement*, et, sans savoir bien exactement ce que ces deux mots veulent dire, ils ont le sentiment que cette transformation serait pour eux une déchéance. Autant vaudrait leur demander de renoncer à leur carte de circulation sur les chemins de fer.

D'ailleurs, il est un point sur lequel la majorité du Sénat ne se sent nullement rassurée par les déclarations du ministère. On lui affirme solennellement que la révision sera limitée, on lui offre à cet égard, comme garantie, le vote qu'on se fait fort d'obtenir de la Chambre, et la promesse des ministres d'abandonner leurs portefeuilles plutôt que de consentir à une extension des réformes qu'ils proposent. Mais il faudrait être plus crédule qu'on ne l'est au Luxembourg pour attacher la moindre importance à ces engagements.

Le Congrès a des pouvoirs illimités. Le texte de la Constitution de 1875 ne permet pas à cet égard le moindre doute. Quelles que soient les résolutions prises par les sénateurs et les députés, dans leurs Chambres respectives, ils ne sont pas assurés de les maintenir une fois qu'ils seront réunis. Une assemblée de 850 membres a ses entraînements et ses surprises. Or, il ne viendra à l'esprit de personne que ces surprises puissent être favorables au Sénat.

La majorité sénatoriale est aujourd'hui formée par le Centre Gauche et la Gauche

républicaine. Ni l'un ni l'autre de ces deux groupes politiques n'est en faveur auprès de la Chambre des députés qui composera à elle seule la grande majorité du Congrès.

Il n'est pas probable que celui-ci aille jusqu'à supprimer le Sénat, mais il peut se laisser entraîner à régler les conditions de l'élection des sénateurs, et les régler de telle sorte que les portes du Luxembourg s'ouvrent toutes grandes devant les radicaux. Il y a là de quoi faire réfléchir le Centre Gauche.

Soyez tranquille, dit le ministère aux sénateurs de ce parti, je suis là. Ayez confiance en mon énergie, ma fermeté et l'ascendant que j'exerce sur la Chambre des députés.

Il est douteux que M. Calmon et M. de Marcère lui-même trouvent la caution suffisante quand il s'agit de leur existence politique. X.

## COURSE AUX NOUVELLES

**Notre-Dame de Fourvières.** — Lundi, 2 juin, à 3 heures et demie, Son Éminence le cardinal archevêque bénira solennellement la croix du pignon de la façade de la nouvelle église, qui est la dernière pierre du gros œuvre. La cérémonie sera couronnée par la bénédiction du Très-Saint Sacrement donnée dans la crypte.

**Rome.** — Le Souverain Pontife a reçu en audience, le 23 mai, MM. les abbés Lémann, sur la demande du Saint Père, ils ont fourni des renseignements sur l'œuvre si importante des Missions d'Orient.

Le même jour Sa Sainteté a également accordé une audience à la T. R. Mère Mary-Francis-Clare, Irlandaise, qui a imploré et obtenu une bénédiction spéciale pour le nouvel institut des Sœurs de la Paix, fondé par elle dans le diocèse de Nottingham (Angleterre), sous le vocable de Saint-Joseph.

**Triste nouvelle.** — Le T. R. P. Picard, a adressé à l'évêché de Beauvais une triste nouvelle. M. l'abbé Bertrand, curé de Thibivillers, qui faisait partie du pèlerinage national du Salut, s'est noyé en se baignant dans les eaux du Jourdain. Emporté par le courant rapide son corps n'a pu être retrouvé. M. l'abbé Bertrand était dans sa quarantième année.

**Du courage toujours.** — Dans les départements de Seine-et-Oise, et dans le Lot-et-Garonne, trois conservateurs ont été élus comme conseillers généraux.

L'élection de M. Gayraud à Damazan et de M. Sevin à Beauville est rendue significative par l'invalidation dont leur élection, en août 1883, avait été l'objet de la part du Conseil d'État de la République. Le suffrage universel a protesté contre la double décision chère au gouvernement.

**Elections législatives.** — M. Raoul Duval, candidat anti-républicain, a été nommé député de Bernay (Eure), à une imposante majorité, malgré les efforts désespérés de l'administration du gouvernement et de tous les républicains coalisés.

**Paris.** — Le 24 mai, anniversaire de la mort de Mgr Darboy, fusillé le 24 mai 1871, un service solennel a été célébré à Notre-Dame. Le 27, a eu lieu également à l'église métropolitaine, un service pour le repos de l'âme de Mgr Surat, protonotaire apostolique, assassiné le 27 mai 1871.

**Gex.** — Une assemblée de charité se tiendra en l'église de Sainte-Clotilde à Paris,

demain 1<sup>er</sup> juin, pour la fondation d'une école libre dirigée par les Frères des Ecoles chrétiennes, dans la ville de Gex, diocèse de Belley.

L'assemblée sera présidée par Mgr l'archevêque de Larisse, coadjuteur de Paris, ancien évêque de Belley.

**Tours.** — Cette semaine a eu lieu dans la belle cathédrale de Tours, l'installation solennelle de l'archevêque, Mgr Meignan. Hors l'administration municipale radicale, qui a reçu l'ordre de s'abstenir, toutes les autorités civiles et militaires, les hauts fonctionnaires publics, les tribunaux, les chambres de commerce, etc., etc., assistaient à la cérémonie religieuse.

**Succès des Ignorantins.** — Les deux seules écoles communales congréganistes des cantons nord et sud de Chambéry et de la Motte-Servolex viennent d'obtenir un succès aux examens du certificat d'études primaires. Dix candidats ont été présentés, tous ont été reçus avec les meilleures places.

**Yssingeaux.** — Sur 43 conseils municipaux de l'arrondissement d'Yssingeaux, on peut en compter au moins trente conservateurs et plusieurs des treize autres sont assez incolores. Le parti conservateur gagne donc quelques municipalités dans l'arrondissement d'Yssingeaux, par suite des scrutins des 4 et 11 mai.

**Les élections en Belgique.** — L'ensemble des élections provinciales qui ont lieu dans toute la Belgique, sous l'empire de la nouvelle loi qui adjoint les capacités aux censitaires, est un grave échec pour le parti libéral. Dans plusieurs provinces les catholiques remplacent les libéraux avec un grand nombre de voix de majorité.

**Communication.** — On nous annonce pour aujourd'hui, 31 mai, l'apparition d'un journal hebdomadaire, grand format, intitulé *l'Empire*.

Salut au nouveau confrère de la presse lyonnaise.

**Nécrologie.** — M. le comte d'Haussonville sénateur inamovible, officier de la Légion d'honneur, membre de l'Académie française, est mort mercredi.

En signe de deuil, l'Académie française n'a pas tenu sa séance hebdomadaire de jeudi. M. le comte d'Haussonville était âgé de soixante-quinze ans.

**Nos bons apôtres.** — La commission du budget poursuit son œuvre de suppression partielle et successive du budget des cultes. Ce n'est pas moins de 6 millions qu'elle prétend enlever cette année à ce budget déjà si réduit. Prétendra-t-on encore appeler cette politique une politique concordataire.

**Nouveaux Titans.** — Des affiches monstrueuses placardées sur les murs de notre ville, annoncent pour lundi prochain 2 juin, les grandes assises de la libre-pensée à Lyon.

On nous promet l'exhibition de certains produits nés du commerce incestueux de l'orgueil et de la concupiscence : Léonie Rouzade; Léo Taxil, etc., toute cette mise en scène sous la présidence d'un député : de Douville-Maillefeu.

Que vous semble de cet assemblage ? Ah ! vous voulez escalader le ciel, pauvres vermineux, et déjà, votre corruption est telle, que le dégoût s'empare du cœur de tout homme honnête, rien qu'à prononcer votre nom.

**Encore cet homme !** — Le missionnaire anglican Shaw vient de rentrer à Londres d'un long voyage d'agrément sur le continent, payé sur les 25.000 fr. obtenus du gouvernement français comme indemnité de sa détention à Madagascar, à bord de la *Flore*. En attendant qu'il se décide à retourner à Madagascar, le sieur Shaw a introduit une nouvelle demande en dommages intérêts pour la

destruction de ses propriétés et pour les pertes qu'il a subies par suite du bombardement de Tamatave.

**Manifestation à Paris.** — Dimanche dernier, environ trente mille personnes, venues de tous les points de Paris, se sont rendues au cimetière du Père-Lachaise. Les communards fêtaient l'anniversaire de la commune de 1871.

Ils portent des drapeaux rouges et noirs, les couronnes toutes rouges ne se distinguent les unes des autres que par leurs inscriptions.

Toute cette foule n'a qu'un cri : Vive la Commune, et, sans attendre les discours, pousse les vociférations les plus violentes contre la société, la République bourgeoise et ses ministres.

Après de violentes allocutions prononcées sur diverses tombes, les communards ont acclamés la Commune et Delescluze, maudit la société, et comme un torrent, ont redescendu toutes les allées jusqu'à la porte principale du cimetière.

**Elle domine partout.** — Nos lecteurs se souviennent des troubles qui ont eu lieu à Caen le dimanche des Rameaux.

On nous affirme que cette émeute était l'ouvrage des loges maçonniques. Les radicaux étaient furieux de l'annonce d'une mission ouverte pour les ouvriers dans l'église Saint-Pierre.

Quoi d'étonnant. Guerre à Dieu, haine à tout ce qui parle de Dieu : telle est leur devise.

**Ils veulent de l'avancement.** — A peine installé, le maire de Pamiers a cru devoir interdire les processions dans cette ville, sous le prétexte que, sous l'administration de son prédécesseur, l'évêque a renoncé à l'exercice d'une liberté dont il avait joui jusqu'alors.

Mgr l'évêque de Pamiers a répondu immédiatement à M. le Maire que les processions avaient eu lieu.

Il est probable que ce zélé fonctionnaire laissera sous silence la lettre de l'évêque et que les processions ne se feront pas à l'avenir.

**Un débat orageux.** — L'interpellation annoncée sur le régime administratif en Corse s'annonce comme devant être fort animée. Opportunistes et radicaux fourbissent bruyamment leurs armes et annoncent des révélations scandaleuses.

On dira la vérité sur la République.

Nous en entendrons de belles !

**Étranger.** — Le correspondant du *Times* à Calcutta télégraphie à Londres que des proclamations du Mahdi circulent dans l'Inde. « Ces appels au fanatisme religieux bien que s'adressant plutôt aux tribus arabes qu'aux musulmans indiens peuvent présenter un certain danger dans l'empire des Indes. »

Le Mahdi s'intitule « le serviteur du Seigneur » et la proclamation est adressée « aux amis qui le suivent et qui défendent avec lui la vraie religion. »

Au milieu de nombreuses citations du Coran, le Mahdi prêche la guerre sainte et annonce au peuple de Dieu qu'il n'est plus permis désormais d'accepter l'autorité des ennemis du Seigneur.

**Les nihilistes.** — Les révolutionnaires russes ont fait une tentative contre le frère du czar Alexandre III, le grand-duc Serge Alexandrovitch. Par mégarde, ils se sont trompés de train et un autre convoi parti deux heures avant le train où était le grand duc a déraillé ; les rails ont été descellés. L'accident est arrivé sur la ligne de Saint-Petersbourg à Moscou.

**A Moscou.** — On signale une recrudescence de complots nihilistes. Des proclamations sont distribuées à profusion, rappelant au czar que le parti terroriste lui avait déclaré que s'il ne voulait pas subir le même sort que son père, il devait donner une constitution au peu-

ple russe et accorder une amnistie générale aux condamnés politiques.

**Nominations et décès dans le clergé.** — Par décision de Son Éminence le Cardinal-Archevêque :

M. Corgier, préfet au séminaire de l'Argentièrre, a été nommé vicaire à Grandris.

M. Robert, vicaire à Chalmazelles, a été nommé vicaire à Noiretable.

M. Chavagneux, vicaire à Champoly, a été nommé préfet au séminaire de l'Argentièrre.

M. Fayolle, ancien vicaire, est nommé vicaire à Vaux-Renard.

DÉCÈS

† M. Dessertine, vicaire de Craonne, est décédé le 22 mai, dans sa trente-unième année.

## La Voix du Pape

(Suite et fin)

Ce n'est pas seulement les maux dont la Franc-Maçonnerie afflige la société que le Souverain Pontife a signalés. Pour servir de remède aux ravages de ses ennemis, l'Eglise a des trésors de grâces. La puissance de la religion qui excite la haine des francs-maçons, est, pour le Saint Père le centre de résistance à l'ennemi commun.

Tous les décrets, toutes les sentences des Souverains Pontifes sont confirmés par Léon XIII ; il adjure les chrétiens de ne pas s'écarter des prescriptions promulguées par le Siège apostolique. Les ministres de cette religion si vigilante pour le salut des fidèles, sont conjurés de combattre par les moyens les plus efficaces l'invasion du fléau maçonnique. Quelques-uns des moyens principaux que le Souverain Pontife croit les plus efficaces sont recommandés.

En premier lieu, arracher le masque dont habituellement se couvre la Franc-Maçonnerie, c'est un devoir de dévoiler toute la vérité à ce sujet.

Instruire le peuple par les discours, par les lettres pastorales, en faisant connaître les artifices, les doctrines perverses destinées à séduire les hommes et à les attirer dans la secte ; rappeler les anathèmes de l'Eglise qui interdisent à tout catholique, toute affiliation à la secte et toute participation à ses œuvres.

Les instructions fréquentes de vive voix et par écrit, qui éclairent sur la religion et la propagent, sont recommandées de la part du Clergé à une époque où l'avidité insatiable se manifeste pour apprendre et où la licence des écrits est sans bornes.

Les laïques eux-mêmes qui voient les bonnes mœurs à l'instruction, à l'amour de la religion et de la patrie ont invités à servir d'auxiliaires aux ministres du culte avec un dévouement intelligent.

Les deux ordres réunis s'efforceront de faire connaître à fond l'Eglise catholique, et à faire prendre en dégoût les sociétés secrètes.

Le Saint Père exhorte en outre à faire appel à l'affiliation au tiers ordre de Saint-François, pour attirer les hommes à l'amour de Jésus-Christ et de son Eglise ; à la pratique des vertus chrétiennes.

Cette association est présentée comme une école de liberté, de fraternité, d'égalité ; non à

la façon absurde dont les francs-maçons entendent ces choses, mais telles que Jésus-Christ a voulu en enrichir le genre humain, et mise en pratique par saint François ; liberté des enfants de Dieu qui ne permet pas d'obéir aux maîtres iniques qui s'appellent Satan.

La fraternité est celle qui s'attache à Dieu comme créateur, père de tous.

L'égalité qui ne réalise pas la chimère du nivellement des conditions si diverses, mais l'union en harmonie merveilleuse des devoirs de la vie, profitable aux intérêts et à la dignité de la vie civile.

Le même principe d'association que la sagesse de nos pères avait mis en pratique est encore une force signalée dans l'Encyclique qui se renouvelle dans les corporations ouvrières, destinées à protéger sous la tutelle de la religion, les intérêts du travail, et les mœurs des travailleurs. Les efforts incessants d'hommes dévoués pour établir et propager ces associations, garanties par le patronnage, aident puissamment à résoudre les questions économiques si agitées à cette heure.

La société de Saint-Vincent-de-Paul, reçoit du Saint Père un hommage pour les exemples admirables de zèle modeste et de sagacité qu'elle ne cesse de donner aux classes populaires par des prodiges de charité.

Enfin le but que le Souverain Pontife montre au clergé ainsi qu'à tous les chrétiens comme le plus digne de sollicitude et de vigilance, c'est le dévouement au service de la jeunesse, pour la préserver de tout contact, de tout prosélytisme venant des sociétés criminelles.

Cette jeunesse doit être mise en garde contre tous les artifices perfides employés pour multiplier dès le premier âge des adeptes de la secte à l'époque de la préparation à la réception des sacrements, le zèle des ministres de Dieu est recommandé pour obtenir l'engagement des jeunes gens à ne s'agréger à aucune société à l'insu de leurs parents et sans consulter ceux qui ont charge d'âme dans la vie spirituelle.

Comme conclusion indispensable de tous les enseignements que la voix de Léon XIII fait entendre, l'assistance du maître du monde est proclamée le suprême secours dont les chrétiens ont le plus besoin. Pour l'obtenir l'intervention et la puissance des esprits célestes plus spécialement proposés à la défense des enfants de Dieu sur la terre est efficace : que tous, donc, invoquent la vierge Marie, mère auxiliaire ; l'archange saint Michel, le vainqueur des anges révoltés ; le céleste patron de l'Eglise catholique, saint Joseph ; les infatigables apôtres du Christ pendant leur vie, saint Pierre et saint Paul, gardiens de la chaire catholique !

La fédération des chrétiens et la persévérance par la prière sont la force que le chef de l'Eglise ne cesse de réclamer contre les attaques si ouvertement et si audacieusement criminelles, que les francs-maçons, les révoltés de la terre, s'acharnent à multiplier contre Dieu, contre le bien, pour le triomphe du mal.

Ils jurent des invocations à Dieu et aux saints jusqu'au jour où leur maître et le nôtre, selon la parole de l'Ecriture se rira d'eux pour l'éternité.

L. DUCURTYL.

## Budget des Cultes

La commission du budget, contrairement aux prévisions générales, a ratifié les réductions opérées par sa sous-commission.

Elle les a même augmentées et portées de 5 millions à 6,330,000 francs.

Outre la suppression totale des crédits affectés aux bourses des séminaires et au chapitre de Saint-Denis, elle a rayé le crédit de 1,150,000 francs alloué au traitement des chanoines.

Le crédit affecté aux constructions et entretien des édifices diocésains a été réduit d'un million, celui des travaux des cathédrales, de 546,000 francs.

La commission a réduit de 9,363 à 7,000 le chiffre des vicaires rétribués, ce qui procure une réduction totale de 1,200,000 fr. sur ce chapitre.

Le traitement de l'archevêque de Paris a été ramené de 45,000 à 15,000 fr., celui de l'archevêque d'Alger, de 20,000 à 15,000 fr., celui des évêques d'Oran et de Constantine, de 15,000 à 10,000 francs.

Sur la proposition de M. Jules Roche, la commission a décidé de supprimer par extinction tous les évêchés non concordataires, à l'exemple de ce qui s'était fait en 1833.

La commission a été saisie d'une lettre par laquelle l'ex-Père Hyacinthe demandait que la subvention accordée au culte catholique fût étendue au culte dont il est le fondateur. Il demandait, en conséquence, que l'entête du chapitre fut mis au pluriel avec la rédaction : *Subvention aux cultes catholiques*.

Cette demande, vivement appuyée par M. de Douville-Maillefeu, a été rejetée par la commission.

## Une Fête à Paris

Au milieu des obscurités présentes qui pousent tant d'hommes au découragement, il est utile de signaler les faits qui relèvent et les exemples qui fortifient.

En même temps que se tenait à Paris le dernier Congrès catholique, la Société d'Economie sociale et les unions de la paix sociale, fondées par le regretté M. Le Play, avaient leur réunion annuelle.

L'affluence des membres de ces deux sociétés a été grande. Rendre compte en détail des travaux qui ont rempli les trois journées, fixées par le programme, dépasserait les bornes d'un article de journal.

Trois longues séances ont été occupées par des rapports, des comptes rendus de voyages. Des visites ont été faites aux champs d'expériences agricoles de Vincennes, de G. Ville ; aux établissements industriels de M. Lombart, chocolatier ; aux maisons ouvrières du boulevard Kellermann et à l'imprimerie de Chaix.

Fidèles exécuteurs des intentions de leur illustre maître, les disciples de Le Play s'efforcent de développer son programme. L'enseignement de la science sociale est fondé et les cours ont réuni cette année un nombre important d'auditeurs ; l'école des voyages commence aussi à fonctionner, et bientôt, des investigateurs intrépides iront, sous diverses latitudes, observer, recueillir des faits afin d'enrichir de leurs observations, le domaine de la science sociale.

Un dîner cordial a clos la session. Ce dîner présentait une physionomie particulière. Les Français de provinces diverses, mêlés à des étrangers de distinction, échangeaient leurs idées sur les moyens d'établir ou de consolider la paix. Mistral chantant dans sa belle langue provençale poursuivait le même but que le rap-

porteur de l'enquête sur la crise industrielle ; l'amiral Gueydon pense comme M. Vacherot sur l'éducation des enfants du peuple. Tous ces hommes de bien veulent le relèvement de la France, et leurs sentiments intimes peuvent se résumer dans ces belles paroles de Le Play : « Nous cherchons dans les traditions séculaires, dont le sol et les esprits portent encore l'empreinte, les bases de l'ordre nouveau que nos pères ont tenté vainement de fonder sur de pures abstractions. Amis du progrès légitime, mais redoutant le désordre et les agitations stériles, nous appelons sur le terrain de l'expérience, fécondé par l'étude et la discussion, tous les hommes qui veulent rendre notre patrie libre, grande et prospère. »

On s'est donné rendez-vous à l'année prochaine, se promettant de mettre en pratique le mot qui terminait une dépêche d'un membre absent : *Laboremus*. Travaillons. Une maxime de Franklin, inscrite sur les murs de l'atelier d'apprentissage de l'imprimerie Chaix est : que Dieu ne refuse rien au travail. Travaillons donc tous dans la sphère où nous a placés la Providence, et si nous faisons tous notre devoir, Dieu ne nous refusera pas le salut.

X.

## La Révision

On conte, en Orient, dans le pays fantastique des mille et une nuits, qu'un sultan à l'âme astucieuse voulut faire taire tous ses ennemis. C'est qu'ils étaient nombreux et que de toutes les parties de son vaste royaume, une plainte s'élevait, grossissant de jour en jour et troublant son repos. Les sujets, écrasés par l'impôt, n'avaient d'autre espoir que de mourir de faim, gênés dans leurs croyances, privés de leurs droits de pères, vexés sans relâche par toutes les tyrannies bureaucratiques, ils appelaient de tous leurs vœux un changement de gouvernement. Le sultan, inquiet de ces vagues rumeurs, fit appeler son grand vizir et lui demanda un bon conseil.

— Que Votre Majesté se rassure, dit le vizir, on peut tout arranger. Le danger n'est pas imminent, nous pouvons encore le conjurer. — Eh ! comment ? dit le sultan. — Oh ! en modifiant l'article 8 de la Constitution de 1875. On a eu la niaiserie d'y écrire que la Constitution pouvait être intégralement révisée. Là est tout le mal. — C'est vrai, disait tristement le sultan. Il n'y a pas moyen de faire taire un seul de ces damnés journaux qui crient que ma place n'est pas à l'Elysée, mais à Mont-sous-Vaudrey... Ici une grosse toux souleva la poitrine du sultan, et son premier vizir, aux longs favoris dut lui taper charitablement dans le dos pour calmer ces spasmes inquiétants.

— Ne tapez pas si fort, geignait le sultan. Vous me tueriez et je ne veux pas encore mourir.

Seigneur sultan, dit le vizir, qui s'appelait Ferry, j'ai trouvé un moyen, que Votre Majesté se rassure : Elle pourra longtemps encore jouer au billard sans avoir les inquiétudes du lendemain. J'irai, dès la venue des petits pois verts, rendre hommage à notre vieil ami Gambetta. — Ne m'en parlez pas soupirez le sultan : il voulait ma place. — Oui, répondit le vizir, aux longs favoris, mais il n'est plus, tranquilisez-vous donc. Je dirai à Cahors les plus jolies choses du monde. J'ai trouvé dans Bossuet une magnifique phrase sur l'aiglon qui vient se re-

— 7 —

## LES QUATRE MILLE DIABLES

PAR ALFRED DES ESSARTS

— Eh ! malheureux, il ne faut pas lui donner la joie de ta mort. Ne peux-tu obtenir un répit, et t'échapper à la première occasion favorable ?

— Merci, mon père ; leur vengeance retomberait sur vous. Disposez-moi, je vous prie, à paraître devant mon seigneur et juge.

Après la confession, le Père Hilaire essaya encore, mais inutilement, de faire fléchir la volonté du condamné.

Le moine soupira, pressa le jeune homme contre son cœur et s'éloigna à pas lents.

Alors, un détachement vint prendre Jean Gautier pour le mener au lieu du supplice. Un éclair passa sur le front du malheureux. Il demanda aux compagnons s'ils ne voudraient pas par grâce lui donner à boire. Un reste de pitié parut dans les yeux de ces misérables. Ils délièrent la main droite du prisonnier et apportèrent à Jean un gobelet rempli de vin. Aussitôt il y versa une bonne partie de la poudre et but avidement le liquide ainsi mélangé.

— Mordie ! s'écria Martel, ce vaurien se serait-il empoisonné pour nous échapper ?... Ne perdons pas de temps !

On entraîna Jean ; mais à peine avait-il fait quelques pas que, saisi par la violence du narcotique, il sentit ses jambes se dérober sous lui, ferma ses paupières et tomba raide, le visage couvert d'une pâleur livide.

Dans tout le camp ce fut un concert d'imprécations. — Le couard s'est soustrait à la pendaison ! disait Martel ; je ne suis pas vengé !

— Allons, apaise-toi, dit le caporion ; après notre expédition contre Limoges, nous irons saccager Borderie, et je te bairlerai en épousailles la jolie Agnèle.

Sans se laisser calmer par cette promesse, Martel leva un épéu sur le corps de Gautier. On l'arrêta. Les bandits eux-mêmes respectaient un cadavre.

— Paix-là ! dit le chef. Il faut creuser proprement un trou et y déposer cet homme.

— Non ! se récria Geoffroy Martel ; la sépulture serait trop douce. Comme mon droit subsiste toujours, je requiers qu'on le jette dans le ravin de Quievras, comme une vile charogne, exposé à la dent des chiens et au bec des vautours.

— Qu'il soit fait ainsi, dit le chef, et qu'on n'en parle plus.

Le corps de Jean Gautier fut déposé dans le ravin, distant de cinq cents pas du camp. Après quoi, les libations recommencèrent.

La journée avait paru longue aux bandits, préoccupés de la grande entreprise. Enfin, la nuit qui devait couvrir leurs méfaits arriva ; ils la saluèrent d'acclamations frénétiques, et ils partirent à la hâte.

L'ombre était épaisse ; une humidité pénétrante enveloppait la terre ; une bise d'automne sifflait gémissante à travers la ramée.

En ce moment, l'homme qui gisait au fond du ravin parut sortir de son immobilité. Ses yeux s'entr'ouvrirent incertains, ses dents se desserrèrent, ses doigts crispés se déroindrent. Un soupir faible s'échappa de ses lèvres décolorées. Il souleva sa tête et la laissa retomber. Le sentiment de la vie ne lui revenait pas encore.

Voici que l'écho lui apporta un refrain de chanson grossière, un bruit de rires lointains...

Il frémit. La vérité lui apparaissait.

L'horizon se teignit de pourpre, au reflet de plusieurs centaines de torches.

L'homme se dressa comme en sursaut, murmurant des paroles incohérentes. Il avait compris.

— O mon Dieu ! murmura-t-il, je me souviens. Soyez béni, ô mon Dieu, qui me rappelez à la vie pour que j'accomplisse un devoir !

Alors il se mit à gravir la pente du ravin. Ce n'était pas chose facile : cette pente était abrupte ; et d'ailleurs, l'homme n'avait qu'une main de libre.

Enfin, il parvint au sommet, puis tenta de courir. Mais ses jambes, engourdis par la froidure, avaient peine à le soutenir. Il s'orienta de son mieux, ayant soin de s'éloigner du camp des Diables. Il frémissait en sentant combien peu il avançait dans sa marche.

— Hélas ! pensait-il, ces bêtes féroces connaissent le chemin et me devanceront.

Tout à coup il tressaillit de joie, il avait reconnu la direction qu'il avait à prendre.

Mais avec quel peine, quels efforts le pauvre jeune homme atteignit enfin la porte Manigne, ayant évité celle des Arènes, par laquelle les bandits comptaient

entrer ! Soudain un cri de « Qui va là ? » lui est lancé du haut de la muraille.

— Ami, répondit-il.

Et il demanda à être introduit dans la ville.

— Vous attendrez jusqu'à petit jour ; dit la gaitte ; point n'est coutume d'ouvrir nuitamment.

Jean rassembla tout ce qui lui restait de forces pour protester. Il affirma qu'il venait pour le salut de la cité, ayant découvert un complot détestable. La sentinelle donna avis au poste des arquebusiers. Un chef et quelques soldats sortirent, et vinrent droit au fugitif.

A l'aspect de cette figure étrange, de ces cheveux hérissés, de ces vêtements en lambeaux, il reculèrent, comme si le fantôme de la Peste Noire leur était apparu.

— Rassurez-vous, dit Jean, je ne suis pas un mécréant. J'ai été conduit ici par la charité. Menez-moi devant les consuls : j'ai à faire la plus importante révélation.

— Eh ! camarade, tu n'y penses pas, dit un des soldats. Leurs Seigneuries sont couchées.

— Il faut pourtant que je leur donne connaissance du péril qui menace Limoges. Avant une heure encore, les Diables seront dans la ville, et l'incendie vous éclairera comme le soleil en plein jour.

Les arquebusiers échangèrent un regard qui signifiait :

— Cet homme a perdu le sens.

Mais Jean les supplia d'une manière si touchante, que ces cœurs de soldats furent émus.

(La suite au prochain numéro.)



poser un instant au bord du nid paternel. Vous lirez ça et vous en serez content. Ensuite, et Ferry souriait en rôtissant ses favoris, je proclamerais que notre république doit être celle des paysans. — Oh ! ce qu'elles voudront, reprit le vizir, d'ailleurs je leur promettais la révision. — Non, non, je ne veux pas, criaient les pauvres sultans. C'est là votre remède, vous me trompez Ferry ! Je ne vous reconnais plus, vous parlez aujourd'hui comme les monarchistes et les radicaux. — Que valent les paroles ? autant en emporte le vent, disait l'aimable vizir. Rassurez-vous donc. Je demanderai au Congrès de proclamer que la République est désormais fondée pour toujours ; qu'on ne sera plus libre de discuter son existence, puisque son principe est mis hors de toute contestation. — Mais qu'en résultera-t-il, disait le sultan. — Je sais bien, reprit le vizir, que ça ne peut rien ajouter à notre pouvoir, et à la durée de la République : Jamais un article de loi n'a pu élever une révolution. Seulement de cette proclamation théorique découlent d'importantes conséquences que vous me permettrez de vous signaler. Tout d'abord ce sera un moyen de faire taire toutes les oppositions. Vous n'avez pas le droit d'écrire, leur dirons-nous, puisque vous écrivez contre le principe républicain, de parler puisque vous demandez un changement de gouvernement. La France a proclamé par son Congrès qu'elle veut toujours être en République. — Et pendant que la voix du vizir se faisait plus haute et plus sonore, le sultan se faisait plus pâle et plus regardait les favoris, les longs favoris de son premier ministre. Qu'Allah, cher Ferry, disait-il, comble votre cœur de joie. Vous êtes beau comme le premier garçon de Vézère portant serviette au bras, un plateau d'argent où repose doucement une poularde truffée. Et Ferry, le cœur doucement remué par l'allégresse, voyait déjà dans sa pensée le nouveau lieu 8 de la nouvelle Constituante. Grâce à lui, nous autres, pauvres cléricaux, étions réduits au silence. De Calais à Marseille, Ferry tout seul régnait. Sa voix seule pouvait s'élever libre dans notre terre de France où on n'entendait plus que le chant des hymnes républicains.

Mais ce rêve, se réalisera-t-il ? nous ne le croyons pas. Nous osons espérer encore que les députés de l'opposition à l'Empire se souviendront de leurs promesses de liberté, que le Sénat saura comprendre la grandeur de son rôle. Il doit être le défenseur de la liberté, nous avons confiance qu'il le sera. La résistance aux projets de Ferry ne peut que le grandir en prouvant son utilité. S'il abdique un instant sa volonté libre et libérale qu'il sache que tout pour lui est perdu. Son rôle est d'être une force intelligente et modérée, hors de là, il n'a plus de raison d'être, ce n'est qu'un rouage inutile bon à mettre au grenier. Joseph VÉRY.

## La Loi Militaire

A supposer qu'aux yeux de la majorité, ce cabinet conservât encore quelque prestige, on se demande ce qu'il en pourra survivre après la discussion de la loi militaire. On ne saurait imaginer plus piteuse attitude que celle de ce cabinet obligé, par les circonstances, d'étaler au grand jour le grotesque spectacle de ses divisions et de ses querelles, faisant présenter par un des ministres de la guerre réproché et finit cependant par accepter par lassitude, mais que la commission s'empresse de repousser, de sorte qu'on ne sait plus bien si le cabinet est vaincu avec M. Durand. Que sera-ce lorsque l'amendement viendra en discussion en séance ? Comment les ministériels sauront-ils par quel vote ils seront le plus agréables au cabinet ? Comment les ministériels sauront-ils par quel vote ils seront le plus agréables au cabinet ? Comment les ministériels sauront-ils par quel vote ils seront le plus agréables au cabinet ?

Il ne faut pas s'imaginer d'ailleurs que le ministère se fasse des illusions de la possibilité d'application pratique de la loi en ce qui touche l'incorporation du contingent. On compte bien confier aux conseils municipaux le soin de dresser la liste des soutiens de famille. On obtiendra ainsi un double résultat. Diminuer les charges budgétaires intolérables qui résulteraient de l'incorporation totale ; fournir, en second lieu, aux députés de la majorité, un puissant instrument électoral.

Ce que deviendra dans tout cela ce prétendu principe d'égalité pour lequel on se dit animé d'un zèle si ardent, on le devine sans peine.

## Sénat et Prières Publiques

Mon collaborateur, Joseph Véry, envisage, dans ce même numéro, la révision à un point de vue spécial. Il nous montre la République décrétée éternelle par M. Ferry et Co, précisément alors qu'elle commence à ne pas être très solide sur ses jambes. Et n'est-ce pas l'éternelle histoire. Une institution menace-t-elle ruine ? Vite on s'empresse de la déclarer immortelle, pour se faire illusion. Votre ami est-il malade ? Vous lui dites qu'il ne s'est jamais si bien porté.

Mais passons à un autre point de vue. Ces messieurs, non contents de décréter l'immortalité de la sottise (j'y ai toujours cru), s'efforcent encore de faire un petit bout de risette à ces coquins de gauche dont on a si peur au fond. A cet effet, on sacrifie à leur aulx, en manière d'encens, deux choses : un morceau de Sénat et les prières publiques.

### 1° UN MORCEAU DE SÉNAT

Vous ne pouvez pas vous faire une idée de la saveur que ces gens-là trouvent à une tranche de Sénat. Il n'y a qu'une chose au monde qu'ils préféreraient à cette fameuse tranche, ce serait le Sénat tout entier. Mais on n'ose pas encore le leur donner en bloc, il faut bien réserver une poire pour la soif. D'ailleurs, ils sont si gloutons que le Sénat tout entier parviendrait à peine à assouvir leur faim pour quelques jours. M. Grévy en sage économiste qu'il est, ne peut vraiment pas pousser le dévergondage jusqu'à ce point. Sans doute, il aime mieux livrer le Sénat que son billard, mais puisqu'il a encore la faculté de ne le donner qu'en morceaux, à quoi bon tout donner ? Il est bien plus simple de supprimer simplement l'immovibilité et d'augmenter en même temps le nombre des électeurs, ce qui, de plus en plus, rapproche le Sénat de la Chambre, et vous savez si je veux dire par là que le Sénat se rapproche de quelque chose de propre.

### 2° LES PRIÈRES PUBLIQUES

Ah ! en voilà encore un fier morceau qui calme l'appétit des clémencistes. Ah ! tonnerre, si l'on pouvait vous en servir tous les jours de ce calibre-là ! C'est ça qui vous raffermirait la guimbarde ! Tonnerre ! la suppression des prières publiques !

C'est ça qu'est un vrai beurre ! Est-ce qu'on a besoin des prières des curés pour savoir ce qu'on a à faire ? C'est-il pas assez de l'intelligence d'un homme pour venir à bout de toutes les obstacles, à seule preuve tout ce qu'ils ont fait de bon, et en première ligne, pour ne pas l'oublier : la laïcisation des hôpitaux, qu'on y crève maintenant sans être tourmenté, par un quiconque ; et l'instruction obligatoire et laïque qu'il pleut des écoles, qu'on croirait que ça ne coûte rien ! Hein, de ces choses-là ! Plus de clémencistes ! Vive la République !

Pauvres bêtes !

AUGUSTIN RÉMY.

## Une Belle Coutume disparue

Les vieillards indigents du Royanez, ancienne seigneurie, aujourd'hui comprise dans l'Isère et la Drôme, avaient une singulière manière de demander l'aumône avant la révolution. Tous porteurs d'une coupe emplie d'eau bénite et d'une branche de buis, ils bénissaient les champs et les maisons, et tous les propriétaires déposaient ensuite religieusement deux ou trois sols en leurs mains. Cette heureuse coutume, procurait aux pauvres honteux un moyen plus noble de gagner leur pain que de tendre la main au premier venu. Ils savaient chez qui ils allaient et ils y étaient toujours bien reçus. On n'en trouve guère aujourd'hui qu'une fois en trois dans l'habitude qu'on en a encore certains vieillards nécessiteux de cette contrée de porter, le samedi saint, de l'eau bénite aux familles riches. La révolution a éclaté, son poison a rejoint les campagnes les plus éloignées ; l'indifférence et la libre-pensée se sont assises à des foyers ruraux ; à leur approche la religion et la charité y ont abandonné leurs places. L'espionnage ministériel et légal, la désertion des campagnes, le peu d'encouragement à l'agriculture : toutes ces escortes des gouvernements démocratiques ont forcé cette coutume superbe à se rélever dans l'histoire ancienne et ont amené les propriétaires à refuser aujourd'hui l'aumône à des mendiants suspects, et les pauvres à tendre humblement la main à des avarés, à des impies ou à des pauvres aussi.

## SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE DE LYON

Jean de Lyon, n'est pas sans savoir que si les hommes, en général — pour ne parler que du sexe fort — ne sont point parfaits, les typographes, en particulier, ne sont point exempts de quelques défaillances. Aussi plein d'admiration pour les talents de ceux — et aussi de celles — qui appartiennent à cette noble profession, il ne refuse pas son indulgence aux fautes qu'ils ou qu'elles peuvent commettre.

Quand ces fautes sont légères, il sourit ; quand elles sont lourdes, il rit. Mais comme le lecteur n'est pas obligé de rire et qu'il peut, au contraire, lui arriver de bâiller faute d'avoir compris, force est bien à Jean de Lyon de plaider les circonstances atténuantes et de soumettre humblement quelques errata.

D'autant plus que, dans le dernier compte-rendu, il s'est glissé trois fautes. Tout d'abord, trois passages peu intelligibles. Tout d'abord, on fait dire que M. Perret de la Menue prépare un travail sur les anciens « personnages » de la ville de Lyon ; c'est « pennonages », ainsi que l'indique le mot pennon qui se trouve deux lignes plus bas.

Un peu plus loin, à propos de Gingenne : « on peut constater la légalité de la résistance ; c'est, lorsqu'il est question des remontrances des bourgeois de Lyon au roi Charles VI, vers la fin de la guerre de Cent ans qui eut lieu au quatorzième siècle et non au quinzième, le lecteur a vu avec stupéfaction, sans doute, que « le pape était ruiné ».

On ne s'attendait guère  
A voir le pape en cette affaire.

En premier lieu, Lyon n'a jamais servi de séjour aux papes que d'une façon accidentelle ; Innocent XIV seul y a pris véritablement résidence pendant six années, de 1245 à 1251. En outre, si, par impossible, il y avait eu un pape à Lyon en 1390, ce pontife aurait bien joué d'un revenu au moins égal à celui de l'archevêque, lequel revenu représentait un million de francs aujourd'hui. Ce n'est donc pas le pape, pas même l'archevêque, qui était ruiné, mais le « peuple ».

Ceci prouve, dira le compositeur — ou la compositrice — que M. Jean de Lyon écrit bien mal. Peut-être le lecteur est-il déjà du même avis. Et, tout en prenant chacun le mot « écrire » dans un sens différent, ils pourraient bien tous les deux avoir raison, chacun à sa manière.

Passons à la séance du 21 écoulé. En l'absence des membres du bureau qui se sont fait excuser, M. Aimé Vingtrinier, le plus ancien des membres présents, prend la parole au fauteuil ; M. l'abbé Conil, en qualité de plus jeune, remplit les fonctions de secrétaire.

Deux demandes d'admission sont déposées sur le bureau : l'une présentée par M. Gabriel Collin, l'autre par M. Ernest Richard. Deux commissions composées de MM. Bleton, Conil et Vettard, et de MM. Vachez, Pallias et Conil, sont nommées à l'effet de présenter un rapport sur chacune de ces candidatures.

L'ordre du jour est assez rapidement épuisé, plusieurs des membres inscrits n'étant pas en mesure de le harceler et renvoyé.

M. le baron RAVERTIN fait le récit d'une promenade dans la vallée de l'Albarine. Il décrit Tenay, la cascade de Charabotte, « un des plus beaux tableaux que puisse rêver l'artiste », la roche de Thiou, Nantuy et Hauteville. « J'aime ces promenades, dit à voix basse un voisin, c'est souvent plus beau que nature, et c'est surtout moins fatigant. »

M. VETTARD termine la séance qui, sans son concours eût été écourtée, par la lecture de deux poésies : l'Amour du Poète, et Illusion perdue.

Seront entendus dans la prochaine séance : MM. Vachez et Bleton, comme rapporteurs pour les deux candidatures, puis MM. Conil, Desvernay, comte de Charpin-Feugerolles.

JEAN DE LYON.

Se trouve dans nos Bureaux

## HISTOIRE D'HENRI V

PAR ALEXANDRE DE SAINT-ALBIN

1 vol. in-8, de VIII-516 pages, prix. . . 5 fr.

Avec cette épigraphe : « Vous direz à Henri que ce qu'il dit est bien dit et que ce qu'il fait est bien fait. » PR IX.

## PANORAMA DE LYON

Le Siège de Lyon en 1793, ouvert de 9 heures du matin, à 7 heures du soir.

Rue du Nord, 30, LYON-BROTTEAUX.

Les Annonces sont reçues exclusivement aux Bureaux du Journal.

Place Saint-Nizier, rue Mercière

TOUTE LA RUE DES BOUQUETIERS

Ancienne Maison

## MOUTH

A l'occasion des Fêtes de la Pentecôte

## Nouvelle Mise en Vente

Zéphir nouveauté garanti grand teint à . . . » 60  
Percale, haute nouveauté, larg. 80 cent., à . . . » 45  
Carreaux nouveauté, larg. 100 cent., à . . . » 1  
Cachemire de l'Inde, pure laine, largeur 100 cent., à . . . » 1 90  
Visites, formes nouvelles garnitures, franges ou dentelles, depuis . . . » 17 50  
Visites gaze velours, haute nouveauté dep. 60 »  
Costumes nouv. dernières teintes et formes depuis . . . » 29  
Costumes bordés plumetis, dernière création depuis . . . » 55  
Grand Choix d'Ombrelles, En-cas, éventails, etc., etc.

## CORBEILLES DE MARIAGE

La Grande Maison de Deuil

## Sablir

actuellement, rue de la République, 17, en face de la Banque de France, a reçu tous ses assortiments de printemps en Tissus légers, Costumes, Lingerie, Modes, Fantaisies, Confections, etc.

Guérison radicale des **HERNIES** hommes, femmes et enfants. — PATEMENT APRÈS GUÉRISON. — THERON et Cie, 28, rue Comfart, au 2<sup>me</sup>. Tous les jours de 1 h. à 4 h. Une Dame est chargée d'appliquer pour Dames.

Ouvrages de M. l'abbé Freynet recommandés pour la propagande.

La loi du 28 mars 1882 et son commentaire, brochure in-8°, 0,50 c.

La liberté de l'enseignement supérieur en chemin de fer, brochure in-8°, 0,50 c.

Le Sceau divin, 1 vol. in-12, 3 fr.

L'Ecole laïque obligatoire, 2<sup>me</sup> édition, 1 vol. in-12 — 3 fr.

Le Préfet de l'Isère et les frères de Bionnes, 2<sup>me</sup> édition, brochure 0,30 c.

Cinq méchantes sottises, brochure 0,30 c. L'alphabet politique, brochure, 0,50 c.

Une opération extraordinaire de chirurgie :

L'ambassadeur américain à Vienne, M. Kasson, vient de communiquer au gouvernement des Etats-Unis une description très intéressante d'une opération remarquable de chirurgie effectuée récemment par le professeur Billroth, de Vienne. Le but de cette opération était le déplacement d'un tiers de l'estomac. L'opération fut accomplie et le malade se rétablit c'est la seule fois qu'une opération de ce genre ait eu du succès. La maladie que le professeur Billroth prétendait guérir était le cancer de l'estomac dont les symptômes sont généralement ceux que nous allons énumérer.

Le malade manque d'appétit ; il a dans l'estomac une sensation de défaillance effrayante ; des glaires s'amasent autour des dents, particulièrement le matin, et il a dans la bouche une saveur désagréable. Loin de faire disparaître cette défaillance la nourriture semble l'augmenter ; les yeux du malade deviennent enfoncés et le blanc prend une teinte jaune, ses mains et ses pieds deviennent froids et visqueux au toucher et une respiration froide se déclare simultanément. Le malade se sent aussi constamment accablé de fatigue et son sommeil ne lui procure aucun repos. Ensuite, il devient nerveux, irritable et taciturne, et il est assailli d'idées noires. Il éprouve du vertige, une sorte d'étourdissement quand il se lève subitement. Les intestins deviennent constipés ; la peau est sèche et parfois brûlante ; le sang s'épaissit et ne peut pas circuler. De fréquents renvois de nourriture ont lieu, tantôt d'un goût aigre tantôt ayant une saveur douceâtre, et très souvent accompagnés de palpitations de cœur, et le malade croit éprouver une maladie effrayante de cet organe.

Au bout de quelque temps, il est obligé de rejeter toute la nourriture qu'il prend, parce que l'orifice qui conduit aux intestins se ferme presque complètement.

Quoique ce mal soit alarmant, ceux qui en sont atteints peuvent cesser de le craindre, parce que sur 1.000 cas, il y en a 939 dans lesquels le cancer n'existe pas. La Dyspepsie est le vrai nom de la maladie et les personnes qui en sont atteintes pourront la combattre en employant le vrai moyen de la guérir. Le remède qui assurement s'attaque à cette affection est la TISANE AMÉRICAINE DES SHAKERS, préparation végétale qui extirpe radicalement l'économie la cause du mal.

Prix : 4 fr. 50 la bouteille. Se trouve dans toutes les bonnes pharmacies où la brochure est délivrée gratuitement.

Dans le cas où les intestins ne seraient pas actifs il faudrait prendre une ou deux Pilules américaines des Shakers au moment de se mettre au lit, tandis que la Tisane des Shakers devrait être prise trois fois par jour immédiatement après le repas.

## BIBLIOGRAPHIE

YVES TRÉVIREC, par M. DU CAMPFRANC. Blériot et Gautier, éditeurs.

Nous avons rendu compte, il y a quelque temps, d'un charmant ouvrage de M. du Campfranc : *La Mission de Marguerite*; nous sommes heureux de présenter encore à nos lecteurs un ouvrage du même écrivain. Nous avons retrouvé dans Yves Trévirec, la poésie, le charme, la délicatesse, et surtout le cœur de la Mission de Marguerite. Néanmoins, et puisque nous sommes ici pour dire la vérité, ou du moins ce que nous estimons la vérité, la Mission de Marguerite nous semble préférable à Yves Trévirec. La thèse, la morale, j'allais dire le sermon, sont trop visibles dans ce dernier. Après tout ce n'est peut-être qu'une opinion qui m'est personnelle, mais enfin, j'aime mieux l'exprimer, et pour remplir mon rôle de critique, et peut-être aussi, ce que je désire beaucoup, pour être utile à l'auteur si sympathique de ces ouvrages. J'aime que toute œuvre d'art ait un but, un but moral, qui fasse du bien à l'âme, mais j'aime que ce but ne soit pas visible. Il faut que le lecteur tire lui-même la conclusion morale des événements qu'il a lus. Ces réflexions morales ne doivent pas occuper trop de place dans un roman. Encore une fois, c'est là mon sentiment personnel, et qui ne m'empêche pas de reconnaître toutes les excellentes qualités d'écrivain de M. du Campfranc. GABRIEL.

## Conférences Populaires

DONNÉES A MARSEILLE

*Le Socialisme et les Conférences populaires*, par M. BARBOT, vicaire général d'Aix.

*Le Socialisme et l'École Cabet*, par M. HORNOSTEL, avocat.

*Le Socialisme, ses illusions*, par M. de SÉRANON, avocat.

*Le Socialisme, ses formes diverses*, par M. de SÉRANON, avocat.

*Le Socialisme dans l'atelier*, par M. le chanoine BOURGES.

*Le Travail dans l'ordre chrétien, et le Socialisme*, par M. CHERRIER, chanoine d'Aix.

*L'Apostasie des peuples et le Socialisme, sa dernière conséquence*, par M. ROSTAN d'ANCEZUNE.

*Le Socialisme et l'Évangile*, par M. CHRESTIA.

*Le Socialisme Proudhon*, par M. MARBOT.

*Socialisme et Patriotisme*, par le R. P. MAS.

Toutes ces Conférences se trouvent dans nos Bureaux, au prix de 25 c. la brochure.

## VARIÉTÉS

(Voir les nos 236-238).

Ancien monastère des Minimes à Lyon.

On voyait dans l'église des Minimes plusieurs tableaux peints à fresque par François Stella, qui étaient entre des pilastres et représentaient : un Christ douloureux, une vierge, un saint Sébastien, un saint Roch, un saint François de Paule, et un saint Antoine<sup>1</sup>.

Les chapelles avaient été élevées par les libéralités de différentes familles de notre ville. Les Parisiens établis à Lyon, en avaient fait bâtir une sous le vocable de saint Denis. Celle de saint Vincent de Paule, avait été élevée par la famille Pinelli de la Valette. On y voyait un tableau de saint François de Paule, peint par Guillaume Perrier. On lisait dans cette chapelle l'inscription suivante concernant une famille des plus distinguées de Paris :

D. O. M.  
OLIVARIUS LEFEVRE D'ORMESSON,  
ANDRÆ LIBELLORVM SUPPLICUM MAGISTRI  
REGII QUE APUD LUGDUNENSES DELEGATI  
ET ELBONORAE LE MAISTRE DE BELLEAMME  
FILIIUS  
OLIVARI COMITIS CONSISTORIANI  
NEPOS  
ANDRÆ COMITUM CONSISTORIANORVM PRINCIPIS  
PRONEPOS  
OLIVARI IN SUPREMA RATIONVM CURIA PRAESIDIS  
GENERALIS QUE AERARII PRAEFECTI  
ANNEPOS  
MAIORIBUS TANTIS PVRITIA NON DEGENER  
NUNDM EXACTA FUTURITIA.  
PATRIS HUMANITATE, SCIENTIA,  
INSTITIA, PIETATE, CLARISSIMI  
MORTVM PROXIME SECUTVS  
AD HUNC DIVI GENSICIS DE PAULA  
CENTILIS SUI ARAM  
CORPORIS EXUVIAS DEPOSITVIT  
PRAEBENTE PERAMANTER LOCVM SEPULTURAE.  
V. CL. LAURENTIO PINELLO DE LA VALETTE  
ANNO M. D. C. LXXXIV.

Olivier le Fevre, Président de la Chambre des comptes de Paris, dont il est parlé dans cette inscription, est celui qui forma l'alliance de cette famille avec saint François de Paule en épousant Anne d'Alesso, petite-nièce de ce saint. Cet illustre fondateur de l'ordre des Minimes, avait passé à Lyon en 1472, lorsqu'il allait à Paris auprès du roi.

En 1577, le consulat fit bâtir une chapelle dans cette église appelée la chapelle de la ville. Il ordonna que la confrérie des mariés qui siégeait dans l'église collégiale de Fourvière serait transférée dans cette chapelle. Hugues

<sup>1</sup> Pernetti, *Recherches sur les Lyonnais dignes de mémoire*, t. II, p. 25.

Athiaud, docteur en droit, seigneur de Lissieu, mort vers 1593, en avait fait élever une. Pierre d'Auxerre, maître des requêtes, en avait fait bâtir une autre. Enfin les familles Scarron et Chaponay, avaient fait bâtir les autres. Les armoiries de ces familles se voyaient dans les vitraux, et leurs dépouilles mortelles reposaient dans les caveaux.

Horace Cardon, célèbre imprimeur de notre ville, avait fait élever la belle sacristie des Minimes, où était représentée l'histoire de l'ancien et du nouveau testament peinte à fresque par Perrier; ceux du fond et une cène qu'il y avait, étaient estimés les meilleurs<sup>1</sup>.

Dans le cloître était représentée la vie de saint François de Paule, aussi peinte à fresque, par Le Blanc. Le monastère des Minimes se fit constamment remarquer par l'édification régulière et par les rares talents de ses religieux. Aussi cet établissement qui ne fut pas considérable dans son origine s'augmenta considérablement dans la suite par différentes libéralités. En 1656, ce monastère possédait quarante-six religieux qui avaient pour supérieur le R. P. André Henry, et pour provincial le R. P. Horace Paquet, tous deux Lyonnais.

En 1790, époque de la suppression de ce monastère, on y comptait trente religieux qui avaient pour provincial le R. P. Charles-François Rivoire; et pour supérieur, le R. P. Jean-Baptiste Lombard.

Le 3 octobre 1628, le consulat fit compter aux PP. Minimes Torvéon et Millet 365 livres pour les frais du voyage qu'ils devaient faire à N.-D. de Lorette, afin d'y rendre le vœu que la ville avait fait à cause de la peste.

On lit dans l'almanach de Lyon de l'année 1755: « en 1677, deux religieux Minimes firent, en jeûnant, et nu-pieds le voyage de Saint-Roch à Venise; année fertile de peste et de maladies contagieuses. »

Jean Rospitel, religieux Minime s'acquies une telle réputation par ses vertus et ses lumières, qu'en 1573 Antoine d'Albon, archevêque de Lyon, et tout son clergé, le demandèrent pour évêque suffragant. Ce fut dans le monastère des Minimes de Lyon, que se tint au mois de mai 1758 un chapitre général pour la nomination du général de l'ordre des Minimes, et ce fut le premier chapitre général d'ordre qui ait été tenu dans notre ville.

En 1672, Jean-Claude Marcellin, docteur-médecin à Lyon, fait donation de son domaine de Fontanières sis à Sainte-Foy-lez-Lyon aux religieux Minimes<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Spon, *Antiquités de Lyon*, p. 45; *Album du Lyonnais*, p. 35.

<sup>2</sup> Dagier, *Histoire de l'hôtel-Dieu de Lyon*, t. 1<sup>er</sup>, p. 432.

Les Minimes de Lyon fabriquaient un vin d'absinthe qu'on allait boire, par mortification, à leur couvent à Saint-Just, le jour du vendredi saint, en revenant du calvaire. Ils en faisaient ce jour-là un débit considérable et lucratif: ils en vendaient aussi dans le cours de l'année comme remède<sup>3</sup>.

Le petit séminaire des Minimes occupe l'emplacement de cet ancien monastère.

Ancien Monastère des Pères Feuillants à Lyon

Les Pères Bernardins de la Congrégation de Notre-Dame des Feuillants, réformés de Cîteaux, connus à Paris sous le nom de Blancs-Manteaux, furent reçus à Lyon le 19 avril 1619, s'établirent au bas de la montagne de Saint-Sébastien du côté du Rhône, dans une maison qu'ils achetèrent du sieur de Pures<sup>2</sup>.

Le prévôt des marchands et les échevins se déclarèrent fondateurs des PP. Feuillants et leur donnèrent de quoi bâtir un corps de logis; et de plus, leur accordèrent une pension annuelle, à condition qu'ils seraient à perpétuité les aumôniers de la chapelle de l'hôtel de ville, et y diraient une messe tous les jours.

Le 14 mai 1619, le roi Louis XIII adressait au Consulat de Lyon la lettre suivante :

« De par le Roy, très chers et bien amez, le sieur d'Halin court nous ayant fait entendre combien vous vous estes portez favorablement à l'establissement des Pères Feuillants en nostre ville de Lyon sur les témoignages qu'il vous a donnez de l'affection particulière que nous avons à leur ordre, nous vous avons bien voulu faire cette-cy pour vous dire le bon gré que nous vous en scavons, et vous exhorter de contribuer à ce que sera de vos charitez pour les accommoder et établir plus parfaitement en nostre ville; vous assurant que, outre l'édification et consolation que vous recevrez de ces bons religieux, vous ferez chose qui nous sera très agréable. Donnée à Orléans, ce XIII may 1619. Signé Louis, et plus bas, Philippeaux<sup>3</sup>. »

(A suivre).

E. R.

<sup>1</sup> Archives du Rhône, t. XII, p. 65.  
<sup>2</sup> Saint-Aubin, *Histoire civile de Lyon*, p. 352;  
Le Fevre, *Nom des Églises*, etc.  
<sup>3</sup> Péricaud, *Notes et documents pour servir à l'histoire de Lyon*, année 1619, pp. 142 et 143.

## ROME ET JÉRUSALEM

Plans en relief de M. COUDEAU, place St.-Nizier, Ouvert tous les jours de 8 h. du matin à 10 h. du soir.

Le Propriétaire-Gérant : B. DUVIVIER.

LYON. — IMP. COMMERCIALE ET ADMINISTRATIVE, PITRAT AÎNÉ, RUE CENTIL, 4.

## LA MAISON DE FRANCE

Par AMÉDÉE DE CÉZENA.

Prix. . . . . 30 centimes.

Etude composée en vue de réunir sous une forme brève et concise, les renseignements indispensables à quiconque veut être fixé sur la Maison de France, son origine, sa filiation et son rôle dans l'histoire de notre pays.

En vente dans nos bureaux au prix de 30 centimes l'exemplaire, et réduction de prix sur 10.

## LA FRANC-MAÇONNERIE ET LA RÉVOLUTION

Par LOUIS D'ESTAMPES et CLAUDIO JANNET

Un beau volume de 500 pages précédé de l'Encyclique de S. S. au  
Prix de 3 fr. 50.

On peut s'adresser dans nos bureaux pour avoir l'ouvrage.

## VILLA DE LA PROVIDENCE

Maison de Santé et de Convalescence

Du Dr COURJON

A Meyzieu, près Lyon

Destinée spécialement au traitement des maladies nerveuses, paralysies diverses, affection des os, déviation de la taille, anémie, chlorose, maladies chroniques, etc.

Les soins sont donnés par des religieuses dont le zèle et le dévouement bien connus sont au-dessus de tout éloge.

Cabinet du Directeur, à Lyon, rue de la Barre, 14, mercredi et samedi, de 3 à 5 heures.

## DESTRUCTION INFAILLIBLE

des punaises, puces, poux, mouches, cousins, cafards, mites, fourmis, chenilles, charançons, etc.

Le kilog. 12 fr.; 100 gr., par la poste, 4 fr. 95.

E. GALZY, fab., 28, rue Bugaud, à Lyon.

## ATELIER DE PEINTURE SUR VERRE

Vitraux d'art de tous styles

Augustin THIERRY

LYON, 27 et 29, quai Falechiron.

ROBERT WOLFERMANN

Bandagiste Orthopédiste

404, rue de l'Hôtel de Ville, 404

LYON, Près la place Bellecour, LYON

Appareils Orthopédiques contre toutes les difformités du corps humain

BANDAGES HERNIAIRES, etc., etc.

Chocolat du Planteur

GARANTI PUR CACAO ET SUCRE

## VINS ORDINAIRES ET VINS FINIS

FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

Vins de Bourgogne, de la maison Auguste Billiet, de Beaune, Bons ordinaires, depuis 150 fr. et au-dessus.

Grands crus authentiques de la Bourgogne, nouveaux et vieux.

VINS DE 1841, 1846, etc., etc.

Romanée, Chambertin, Musigny, Vougeot, Richebourg, Corton, Vosne, Nuits, Chambolle, Sautenot, Volnay, Pommard, Santenay, CLOS DU ROI, etc., etc.

## LAURENT BILLIET

35, chemin de Choulans, LYON

Tous les mois un arrivage important de vins de PRÉMONT, TOSCANE et LOMBARDIE, depuis fr. 33 l'hectolitre, en gare, Lyon.

Tous les grands crus classés du Bordelais, authentiques et vendus avec la marque et le cachet du château.

Agence de la maison, veuve F. FRODEROND et fils, de Barsac (Gironde).

Bons Bordeaux ordinaires, depuis fr. 120; Sainte-Eulalie, fr. 150; Porte-Croix-du-Mont, fr. 175; Quinsac, fr. 195; Château de Rolland, 1831, fr. 350, etc., etc.

TOUS LES VINS ÉTRANGERS A DES CONDITIONS EXCEPTIONNELLES

Prix courants, Renseignements et Échantillons sur demande.

Envois par paquets et quartaux.

Références : 350 clients dans Lyon.

## LAINES ET COTONS

A Tricoter et au Crochet

## A. ROYANÉ

1, Rue de la Préfecture, à LYON

LAINES

COTONS

|                              | le 1/2 kil. |                            | le 1/2 kil. |
|------------------------------|-------------|----------------------------|-------------|
| Pour œuvres de charité....   | 4 fr.       | Pour couverture.....       | 1 fr 50     |
| Gris mélangé, cachou, etc.   | 5 »         | N° 20, blanc écri.....     | 1 75        |
| Mérinos et Saxe écru.....    | 5 »         | N° 25 — — — — —            | 2 »         |
| couleurs ..                  | 6 »         | N° 30 — — — — —            | 2 50        |
| Chambrise blanc et noir...   | 6 »         | N° 50 — — — — —            | 3 »         |
| Anglaise irrétrécissable...  | 6 »         | N° 100 — jumel..           | 4 »         |
| — — — — — couleur.           | 7 »         | Gris mélangé, cachou, etc. | 3 »         |
| Persan blanc, noir, couleur. | 5 »         | Chimé et perlé.....        | 3 50        |
| Mohair — — — — —             | 7 »         | Nuances modes.....         | 4 »         |

Pèlerines et Fichus en Mohair, Persan et Saxe

DENTELLES ET RIDEAUX EN SOLDE

MUSÉE DES FAMILLES ET MODES VRAIES RÉUNIES  
PARIS, 20 fr.; DÉPARTEMENTS, 22 fr.; UNION POSTALE, 24 fr. 50 c.

PARIS, librairie DELAGRANGE, rue Soufflot, 15.

On trouve dans nos Bureaux:

## Les Chants Royalistes

La III<sup>e</sup> série du RECUEIL DE CHANTS ROYALISTES, paroles et musique, vient de paraître. Nous y retrouvons un grand nombre de chansons célèbres.

Nous tenons à la disposition de nos lecteurs les II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> séries, édition de luxe, à 1 fr. 40 c. l'exemplaire; les I<sup>re</sup> II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> séries, édition populaire, à 90 c. l'exemplaire.

## CHAPELLERIE

RIVIER SŒURS

43, rue Centrale et rue Hôtel-de-Ville, 80

Cette maison engage ses nombreux clients à visiter ses magasins. Ils seront surpris de voir un aussi beau choix de chapeaux de paille HAUITE NOUVEAUTÉ. — Mise en vente d'un grand choix de MANILLE & PANAMA depuis 1 fr. 75 jusqu'au plus riche.

10,000 Chapeaux de toutes nuances et toutes formes, prix unique. . . . . 3,60

## CARROSSERIE

1<sup>re</sup> MAISON DE CONFIANCE

A LYON

## P. CHARREL

Ancienne maison ROBERTOT

Place St-Pothin, 10 et 12

Vastes et splendides magasins, où l'on trouve Breacks, Landaus, Spider anglais, Charettes anglaises, Mylords.

Récompenses obtenues à toutes les grandes Expositions.

DIJ

SENTIMENT RELIGIEUX  
DANS L'ÉDUCATION

Brochure in-12

Cet ouvrage qui se vend au profit des ÉCOLES CATHOLIQUES de notre ville, se trouve dans nos bureaux.

Prix: UN franc